|  |
| --- |
| ***Fiche descriptive de la formation*** |
|

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Pôle Prospective et territoires Cgt** Espace revendicatif 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex | Courriel :prospective.territoires@cgt.fr  |
| **Cycle de formation "Prospective et territoires" 2024****28 au 30 octobre 2024, 6 au 8 janvier 2025, 5 au 7 mai 2025** |

Population syndicale concernée :Cette formation s'adresse à :* des porteurs de projets syndicaux revendicatifs en territoires et/ou de professions,
* des responsables de syndicats,
* aux militants et dirigeants d'unions locales, d’unions départementales, de comités régionaux, de fédérations, de la confédération,
* aux mandatés
* aux conseillères et conseillers confédéraux.

Le contexte qui amène à faire de la formation :Les réformes territoriales successives ont profondément remodelé le territoire (fusion des régions, création des métropoles et des communes nouvelles, création de la collectivité européenne d’Alsace,...). Une nouvelle phase se profile, notamment avec les rapports Woerth et Ramillon sortis fin mai 2024, le projet d’autonomie de la Corse … Toutes renforcent les prérogatives des collectivités territoriales pour nombre de décisions structurantes concernant le développement économique, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche, l’aménagement du territoire, les transports, l’environnement, la santé etc.Simultanément les réformes institutionnelles récentes amplifient et accélèrent la territorialisation des politiques publiques en permettant la différenciation, avec la loi 3DS « Différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification de l’action publique », et en autorisant le Préfet, placé au cœur de la nouvelle organisation territoriale de l’Etat, à déroger aux normes réglementaires. Petit à petit un « droit à la différenciation » est ainsi installé permettant à l’Etat et aux collectivités territoriales de déroger au cadre légal et réglementaire pour favoriser telle ou telle ambition en territoire. Il est notamment mis en œuvre avec la multiplication d’expérimentations.**Le territoire est ainsi devenu un enjeu décisif pour le capital.**Les logiques néolibérales à l’œuvre conçoivent les territoires comme un facteur de production pour les entreprises. Pour cela les territoires, les populations, les travailleurs sont mis en concurrence. Les inégalités se creusent. Certains territoires émergent alors que d’autres se désertifient et s’appauvrissent.La territorialisation s’impose comme un des moyens de cette stratégie de l’Europe au local. Les réponses apportées aux aspirations et aux besoins, leur construction par l’action publique sont différentes entre les territoires : un nouveau pacte territorial est ainsi défini. Pour cela, les politiques publiques en territoire associent les responsables des entreprises, notamment des grands groupes. C'est ainsi que des agences régionales économiques sont codirigées par des élus et chefs d'entreprises, que les pôles de compétitivité ou les clusters s'organisent dans un cadre similaire, que les dimensions formation / apprentissage / enseignement supérieur-recherche font l'objet en territoire de multiples ambitions du monde patronal …Ces évolutions appellent à une meilleure appropriation de cette « nouvelle donne territoriale » par les militantes et militants Cgt pour leurs activités professionnelles et interprofessionnelles. C’est aussi un élément pour construire des alternatives, notamment par la construction de projets revendicatifs en territoires qui lient industrie – environnement – services publics. C’est une contribution au Plan d'actions syndicales de la CGT pour l'industrie et l'environnement, décidé par les organisations CGT du Comité Confédéral National en novembre 2023. Les objectifs de formation :Cette formation est une formation – action. Elle vise à être acteur et à outiller à la responsabilité*.*À la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :* maîtriser les enjeux et les évolutions territoriales, du local à l’Europe, pour leurs activités professionnelles et interprofessionnelles ;
* participer à la construction et au portage collectif de projets en territoires.

**Les thèmes abordés :**La Cgt organise ce stage chaque année. C'est toujours une formation d'actualité, son contenu évolue en fonction des réalités territoriales, des évolutions institutionnelles et de l’activité revendicative de la CGT dans les territoires.* enjeux territoriaux et organisation territoriale ;
* politiques publiques à l’échelle européenne, nationale, locale ;
* démarche Cgt « Un projet, un territoire » et sa concrétisation ;
* diagnostic territorial ;
* construction de projets en territoire …

Forme et durée de l’action de formation Le stage « Prospective et territoires » se déroule sous forme de 3 sessions de 3 jours complémentaires. L’inscription doit se faire avec l’engagement de participer aux trois modules qui sont étroitement liés.Chaque session est organisée en mêlant :* des exposés,
* plusieurs séquences de travail en groupes pour la construction de projets en territoire,
* une restitution de ces travaux et un échange avec un ou plusieurs « grands témoins », privilégiant ainsi le débat autour de la démarche Cgt « un projet-un territoire » et sa concrétisation.
* **Animateur.trice.s** : Clotilde Mathieu et Dominique Gallet du pôle confédéral « Prospective et territoires »
* **Intervenant.e.s** : des militantes et militants Cgt, des universitaires, des experts ...
* **Dates** : **28 au 30 octobre 2024, 6 au 8 janvier 2025, 5 au 7 mai 2025**
* **Lieu**: Centre de formation Benoit Frachon à Courcelle / Yvette
 |
| **Pour en savoir plus, contactez le pôle Prospective et territoires confédéral**prospective.territoires@cgt.fr **ou Dominique Gallet au 06 85 86 06 58****Pour connaitre ses droits en matière de formation syndicale et des modèles de demande de formation :**<http://www.formationsyndicale.cgt.fr/index.php/droit-formation/les-textes/texte-de-base> |